

Les clubs au cœur de la réforme

Les groupes de travail mis en place par les ligues régionales se sont attachés à penser ce nouveau territoire en préservant la notion de proximité et en facilitant le quotidien des clubs.

Sur le plan sportif et pour limiter les frais inhérents des déplacements, les ligues réfléchissent à différents dispositifs d'adaptation (mutualisation, prise en charge accrue...). Elles ont effectivement mis en place, dès leurs premières réunions de rapprochement, des échanges afin d'adapter les formats de compétitions.

Les Rencontres des clubs qui ont été organisées en 2015 et 2016 ont également permis de dégager les attentes des clubs dans ce contexte territorial en pleine mutation. La crainte de l'éloignement de la Fédération et de son organisation a ainsi été soulevée.

C'est pourquoi le « service clubs » de la Fédération va être mis en place en complémentarité avec les ligues régionales et les comités départementaux. Cette répartition des rôles dans le service aux clubs permettra de gagner en efficacité et en proximité.

L'objectif de cette évolution territoriale est de développer un réseau de club enrichi au sein duquel chaque club trouvera sa place, quelle que soit sa taille ou sa position géographique. Les ligues du nouveau territoire vont donc fusionner au profit d'une ligue existante accueillante et repenser un fonctionnement optimal pour offrir les mêmes services aux clubs de cette zone.

De même, les habitudes de fonctionnement concernant la gestion des licences via le logiciel SI-FFA seront identiques et sans rupture. La continuité du service sera facilitée par une mise à jour de notre système d'information, pour les nouvelles ligues, au 1^{er} janvier 2017.

L'intégration de la réforme territoriale a donc été pensée principalement comme une opportunité de faciliter le quotidien des clubs et de développer un meilleur service en collaboration avec les ligues et les comités départementaux, dont le rôle va évoluer pour garantir un lien de proximité entre tous les acteurs.

Agenda

- Au plus tard le 26 novembre 2016 : Assemblées générales électives des nouvelles ligues régionales
- 17 décembre 2016 : Assemblée générale élective FFA
- 1^{er} janvier 2017 : Bascule du SI-FFA intégrant la réforme des territoires
- 14 et 15 avril 2017 : Congrès fédéral